Loiron-Ruillé

Octobre 2021
n° 12

Bulletin d'informations communales

Vie municipale Actualités des Assos Dossier Les écoles Enfance Jeunesse A votre rencontre Un peu d'histoire Infos plus

la MAYENNE aime le tour

30.06.21

-Contre-la-montre-

Tour de France 2021
Étape Changé - Laval Espace Mayenne
30 juin 2021

Dossier

PRÉSENTATION DES SERVICES
Enfance et Jeunesse

www.loiron-ruille.fr

LE SOMMAIRE EN 1 Clin d'œil

p.2 Edito
p.3 Vie municipale
p.9 Enfance Jeunesse
DOSSIER p.10
Présentation du service Enfance et Jeunesse
p.14 Actu des assos
p.16 A votre rencontre
p.17 Un peu d'histoire
p.18 Infos plus

Edito

LE MOT DU MAIRE

Je ne sais pas comment cet été 2021 subsistera dans nos mémoires mais entre les contraintes sanitaires et une météo capricieuse, offrant pluies et températures caniculaires, les organismes n'ont pas pu se ressourcer autant que souhaité.

A la mi-septembre, l'évolution des données sanitaires plutôt positive donne des lueurs d'espoir, cependant la bataille est loin d'être encore complètement gagnée.

En ce début d'automne, les engins de chantiers sont actifs sur la commune :

- les deux lotissement en cours, les Tilleuls, sur Ruillé, et le Clos Vitalis, sur Loiron, sont en plein travaux ; les ventes de parcelles ont été nombreuses.
- Les deux projets de Mayenne Habitat ont permis la construction de 5 logements sur deux sites : place Gérard de la Rivière et impasse de Touraine
- Les travaux de viabilisation de la zone économique sont commencés depuis début septembre et devraient se prolonger jusqu'en février.

Par contre, les travaux de la rue du Docteur Ramé ont été repoussés au début de l'an prochain.

Dans les prochaines semaines, nous verrons aussi commencer ceux de l'école Robert Tatin et de l'ancien presbytère de Ruillé ainsi que la construction d'une micro-crèche, mais, concernant ce dernier point, il s'agit d'un projet privé.

Autre sujet, le dossier « adressage » approche de la fin : nous sommes tout à fait conscients des désagréments que ces changements vont occasionner à certains, cependant, pour faciliter l'accès des services de secours, les diverses livraisons et l'arrivée de la fibre, un meilleur repérage des adresses était nécessaire. Prochainement, nous allons passer à la phase de déploiement des panneaux et numéros, un chantier pas aussi simple qu'il ne parait…

Puis c'est en janvier que commenceront les opérations de recensement qui se dérouleront sur environ un mois. Les résultats viendront sans doute conforter les données dont nous disposons en termes d'évolution importante de notre population.

Avant de conclure, comment ne pas avoir une pensée pour Roland Bindel, qui fut maire de Loiron de 1986 à 2014 et qui nous a quitté le 7 mars dernier. Pendant ses mandats, notre commune a connu un essor important avec des constructions majeures. Pour lui rendre hommage, le Conseil Municipal avait décidé, dès février 2020, d'appeler « Espace Roland Bindel » la partie située aux abords de la mairie, bâtiment dont la réhabilitation fut le dossier auquel il fut le plus attaché. Il a aussi choisi de reposer au Jardin du souvenir du cimetière de Loiron. Dès que possible, l'inauguration de cet « Espace Roland Bindel » permettra à tous ceux qui le souhaitent d'honorer sa mémoire.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne fin d'année. Continuez à bien vous protéger et à protéger ceux qui vous entourent.

Bernard BOURGEAIS

Loiron-Ruillé

Bulletin de Loiron-Ruillé, édité par la commune de Loiron-Ruillé ; 13 rue du Docteur Ramé - 53320 Loiron-Ruillé - Tél. 02 43 02 10 24 ; **Directeur de publication :** Bernard BOURGEAIS, le Maire ; **Comité de rédaction :** Commission communication (Bernard BOURGEAIS, Gérard JALLU, Jean-Luc CHAPLET, Florence MARTINAT, Chrystèle FOUCHER, Laëtitia PICHON, Tiphaine ROCHER-LEVEQUE), avec la participation de Yannick FAUCHEUX ; **Photos :** Commission communication, les associations ; **Dépôt légal :** Février 2021 ; **Courriel :** contact@loiron-ruille.fr ; **Site :** www.loiron-ruille.fr ; **Tirage :** 1450 exemplaires.
Maquette et impression : Imprimerie MADIOT - Saint-Berthevin ; Imprimé avec des encres végétales - certifiée IMPRIM'VERT

Vie municipale

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Nous relatons ci-dessous la synthèse des Conseils Municipaux qui se sont tenus depuis la parution du dernier bulletin, soit les réunions des 2 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1er juin et 7 juillet.
Au cours de ces réunions, voici les principaux sujets traités[1].

Conseil Municipal du 2 février

1) M. GUEROT indique que des travaux de voiries sont effectués par la commune pour un coût de 56 951,20 € HT (68 341,44 € TTC). Pour le financement de ces travaux, il est proposé de solliciter le fonds de concours 2021-2023 de Laval Agglomération dans lequel Loiron-Ruillé se voit attribuer une enveloppe de 51 244 € en vue de financer des projets dans la limite de 50 % de la dépense HT. Il est donc décidé de demander une subvention à hauteur de 28 475 €.

2) M. JALLU rappelle qu'un projet sur l'adressage a été ouvert dans le cadre de l'installation de la fibre mais aussi pour faciliter les livraisons à domicile de plus en plus fréquentes et les secours. Un article complet est d'ailleurs paru dans le bulletin municipal N°11 de Février. Du fait de l'impossibilité de faire une réunion publique d'information (crise sanitaire), des tournées vont être organisées et effectuées par les conseillers municipaux pour donner une information aux habitants concernés par les modifications d'adresses.

3) Des informations sont données sur les différents projets et dossiers suivants :
- achat terrain SALMON
- refonte du site Internet de la commune
- travail sur la communication future de la commune (réseaux sociaux…) par un groupe d'étudiants en 2ème année de BTS Communication au Lycée d'Avesnières à Laval.
- un séminaire a eu lieu sur la mobilité à Laval Agglomération et la demande a été formulée pour que les T.U.L. viennent jusqu'à Loiron-Ruillé dans les prochaines années. A suivre.
- étude en cours du Syndicat du Bassin de l'Oudon à la suite des inondations de juin 2018
- échange sur le projet de vente de l'ancienne gendarmerie.

Conseil Municipal du 2 mars

1) Monsieur le Maire rappelle que chaque commune doit disposer d'une fourrière communale pour l'accueil des chiens et chats errants. Comme ce n'est pas le cas, la commune peut et doit faire appel à la fourrière départementale sise à Laval moyennant la signature d'une convention avec un coût de 0,34 € par habitant.
Le Conseil Municipal décide donc de conclure une telle convention.

2) Le Conseil Municipal adopte une modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

3) En ce début d'année, le Conseil Municipal adopte la mise à jour du tableau des effectifs et valide le nouvel organigramme des services qui donne une vue d'ensemble de la répartition des postes et fonctions au sein de la structure communale.

4) Décision de recruter un agent contractuel en emploi saisonnier pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité au sein du service technique.

5) M. GUEROT informe le Conseil Municipal que la consultation par Mayenne Ingénierie pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la rue du Docteur Ramé sera lancée prochainement.

6) Informations données :
- adressage : tous les courriers ont été distribués aux habitants concernés
- achat du terrain Salmon : le prix d'achat net vendeur sera de 5 € par m²
- création d'une association de palet
- échange sur l'éventualité d'achat du terrain David
- projet de micro-crèche privée.

Conseil Municipal du 6 avril

1) BUDGET

Une partie importante de la réunion a été consacrée au budget en commençant par l'approbation
- du Compte de Gestion 2020 dressé par le receveur municipal (trésorier public)
- et du Compte Administratif 2020, conforme au compte de gestion, qui se solde par un excédent de fonctionnement de 529 871,82 € et un excédent d'investissement de 82 903,64 €.
Après l'affectation de ces résultats, nous sommes passés au budget primitif 2021.
Concernant le contexte pour l'élaboration du budget, la nouveauté importante concerne la Taxe d'Habitation (TH) que les Communes n'ont plus dans leurs recettes fiscales dès cette

.../...

[1] Il s'agit d'une synthèse des principaux sujets traités et non pas du compte-rendu exhaustif des réunions. Ceux-ci sont affichés en Mairies et disponibles sur le site www.loiron-ruille.fr.

Vie municipale

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Suite Conseil Municipal du 6 avril

année (hormis pour les résidences secondaires et les logements vacants). En contrepartie, les Communes vont bénéficier de la part départementale du Foncier Bâti et, lorsque c'est insuffisant pour compenser la perte de TH, d'un complément émanant de l'État.
Concernant le fonctionnement, nous avons été prudents dans nos prévisions après une année 2020 très particulière. La section Fonctionnement s'équilibre à 3 198 170,82 € compte tenu d'un virement à la section d'investissement de 700 931,79 €.
Concernant l'investissement, bien entendu nous allons terminer les travaux en cours dans les 2 cimetières et démarrer 3 nouveaux projets importants: extension et aménagement à l'Ecole Robert Tatin, rénovation énergétique et consolidation du plancher de l'ancien Presbytère de Ruillé et enfin réfection et sécurisation de la rue du Docteur Ramé entre l'Église et le U Express. Au total, compte tenu de divers autres travaux et achats, c'est un montant global d'1,3 million d'€ TTC d'investissements nouveaux.
Au global, la section Investissement s'équilibre à 2 350 407,98 € intégrant les opérations financières.

2) Vote des subventions aux associations pour 2021
Après l'expression des demandes effectuées par les associations, la commission Vie Associative a émis un avis ainsi que la commission Finances. Les subventions concernées sont donc proposées au Conseil Municipal. Le montant global accepté par le Conseil Municipal se monte à 39 666 € en faveur de 21 associations.
Le détail de ces subventions figure sur le compte-rendu détaillé du Conseil Municipal affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Commune.

3) Vote des taux d'imposition 2021
M. CHAPLET indique que, dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation (suppression pour les résidences principales), la Commune ne percevra plus la taxe d'habitation dès cette année 2021. En contrepartie, la part départementale de la taxe sur le foncier bâti (19,86 %) est désormais attribuée à la Commune avec un complément émanant de l'État à partir d'un coefficient multiplicateur pour percevoir au global à minima le produit de la TH reçue en 2020. Ainsi, le taux sur le foncier bâti passe de 21,96 % à 41,82 % (sans conséquence pour les contribuables concernés).
Le taux sur le foncier non bâti est inchangé à 38,03 %. Ces taux sont adoptés à l'unanimité.

4) M. MAUDET présente l'évolution proposée pour les tarifs publics :
- de l'accueil de loisirs pour les vacances d'été 2021 selon 3 tranches de quotient familial avec une évolution du tarif « journée » de 2 %.
- des services enfance/jeunesse pour l'année scolaire 2021-2022 (du 01/09/21 au 31/08/22)
- restauration scolaire : augmentation de 2 %
- accueil périscolaire : augmentation de 1,50 %
Ces propositions sont retenues par le Conseil municipal. Les tarifs détaillés seront mis en annexe du procès-verbal du Conseil et figureront sur le site internet de la commune.

5) M. JALLU rappelle que la commune souhaite acquérir une parcelle cadastrée 194C n°464 pour une superficie de 4 687 m² appartenant aux consorts SALMON dans le centre bourg de Ruillé en vue de constituer un lieu de rencontre à l'arrière de la maison des associations. Il est proposé que cette acquisition se fasse au prix de 5 € le m² soit 23 435 € net vendeur.
Le Conseil Municipal valide cette acquisition à l'unanimité.

6) M. JALLU expose le projet de Mme Isabelle AMIARD, gérante de l'EURL L'Epicière, locataire d'un bâtiment communal à usage de commerce alimentaire, qui consiste à développer son activité commerciale. Après différents échanges, la solution privilégiée serait la cession à Mme AMIARD du bâtiment existant avec une partie du terrain attenant pour lui permettre de réaliser son projet.
Compte tenu de l'estimation effectuée par les domaines le 22 mars 2021, il est proposé de céder la parcelle cadastrée section B n°632 pour environ 200 m² avec le bâtiment au prix de 45 000 € et une partie de la parcelle cadastrée section B n°881 pour environ 500 m² au prix de 18 € le m². Le Conseil Municipal valide ces cessions à l'unanimité.

7) Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande d'autorisation déposée par le GAEC PATIN-DESNOE, « La Mazure Malnoë » à Saint-Cyr-le-Gravelais en vue d'exploiter un élevage avicole comprenant 72 000 emplacements volailles.

8) Informations données :
- le projet de « micro-crèche » privée va se concrétiser
- réouverture de la mairie annexe de Ruillé tous les mardis matin et jeudis matin à compter du 20 avril 2021.
- recherche de bénévoles pour le passage des Boucles de la Mayenne le 30 mai.

Conseil Municipal du 4 mai

1) Monsieur le Maire expose que la commune est propriétaire d'un ensemble immobilier bâti sur une emprise d'environ 1 500 m² comprenant un bâtiment principal actuellement à usage d'habitation collective et des dépendances (site de l'ancienne gendarmerie rue d'Anjou). Après plusieurs échanges, la société Méduane Habitat, bailleur social, nous a fait part de sa volonté de continuer à développer sa présence sur notre commune et est donc intéressée par l'acquisition de ce bien.
Vu l'avis des domaines sur la valeur vénale en date du 22/12/2020, il est proposé de céder cet ensemble immobilier situé sur la parcelle cadastrée section B n°83 et 84 pour environ 1 500 m² au prix de 240 000 € net vendeur.
Le Conseil Municipal valide cette cession à l'unanimité.

2) Suite à la présentation par M. JALLU, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet de modification N°1 du PLUI du Pays de Loiron.

3) Le Conseil Municipal décide de conclure une convention avec la commune du Bourgneuf-la-Forêt et l'association « Ça coule de source » sur les modalités d'organisation et les aspects financiers du séjour de ski intercommunal qui aura lieu du 12 au 19 février 2022.

4) Suite à la présentation faite par Mme MARTINAT de la charte de modération des pages administrées sur le réseau social « Facebook », le Conseil Municipal adopte ladite charte.

5) Affaires diverses :
- Installation de la fibre : le site internet Mayenne Fibre permet de suivre le déploiement
- Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) pour les enseignes et pré-enseignes : présentation et définition des zonages
- Préparation des élections des 20 et 27 juin 2021.

Conseil Municipal du 1er juin

1) Monsieur le Maire rappelle le projet de « micro-crèche » et expose que Mme Nathanaëlle LEMOINE, gérante d'un établissement au sein de Crèches Expansion SAS – Les Ptits Babadins, nous a confirmé sa volonté de créer une structure de type « micro-crèche » sur la commune de Loiron-Ruillé.
Suite à différents échanges, la solution envisagée serait la cession d'un terrain de 700 m² environ faisant partie d'une parcelle constructible au n°18, rue du Petit Bois.
Il est proposé de céder une partie de la parcelle cadastrée section AA n°92 pour environ 700 m² au prix de 62 € le m² HT intégrant les frais de bornage à la SCI Crèches Aventures.
Le Conseil Municipal valide cette cession.

2) Le Conseil Municipal décide du versement de l'indemnité de gardiennage des églises communales à Mme Corinne DUVAL pour l'église de Loiron et à Mme Marie SALMON pour l'église de Ruillé.

3) Le Conseil National du Livre (CNL) a voté le 15 mars 2021 la création d'une aide exceptionnelle de 10 millions d'€ destinée à la relance des bibliothèques sur 2 années 2021 et 2022. La demande en ligne doit être déposée avant le 31/08/21. Une aide va être sollicitée à hauteur de 30 % par rapport à un budget d'acquisition de livres imprimés de 5 430 € en 2021.

4) Affaires diverses :
- Information sur l'opération de Laval Agglomération « Tickets commerçants » à compter du 17/06/2021
- Point sur le dossier adressage
- Projet de céder une parcelle de terrain pour une tranche supplémentaire du Lotissement des Tilleuls.
Le prix serait de 6 € le m² .
- Achat d'un véhicule pour les services techniques (prévu au budget)
- Projet d'une opération de curage de fossés avec la commune de Montjean.
- Devis de 29 840 € pour les eaux pluviales du lotissement « Clos Vitalis » et convention en cours de signature avec M. LECLERC

Conseil Municipal du 7 juillet

1) Dans le cadre des ventes de parcelles dans les lotissements du « Clos Vitalis » (1ère tranche) à Loiron et des « Tilleuls » (2ème tranche) à Ruillé, afin de faciliter l'instruction des dossiers et d'éviter des démarches administratives superflues, Monsieur le Maire propose que la commune renonce à exercer son droit de préemption sur les lots cédés aux acquéreurs.
Le Conseil Municipal valide cette proposition.

2) Dans la zone d'activité de Chantepie, il convient effectuer un échange entre la commune et Laval Agglomération afin d'optimiser l'emprise de la zone d'activité. Cet échange porte finalement sur une surface nette de 1 243 m² à céder par la commune à Laval Agglomération sur la base de 2 € le m² soit 2 486 € HT.
Cet échange est acté par le Conseil Municipal.

3) M. GUEROT rappelle que, dans le cadre des travaux liés à l'évacuation des eaux pluviales du lotissement du « Clos Vitalis », il est nécessaire de réaliser une canalisation d'environ 100 m de long sur les parcelles cadastrées YT4 et YT5 appartenant à

.../...

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Suite Conseil Municipal du 7 juillet

M. et Mme Dominique LECLERC demeurant à « Toulifaut » 53320 Loiron-Ruillé. Pour ce faire, compte-tenu du caractère immuable et permanent de l'opération, une convention de servitude doit être établie entre la commune et M. et Mme LECLERC.
Le Conseil Municipal accepte de conclure une telle convention.

4) **Afin de finaliser la mise en place d'un sentier piétonnier, la commune souhaite acquérir une bande de terrain de 718 m² sur la parcelle ZX0005 appartenant à l'indivision JALLU-AUPIED au prix de 0,60 € le m². En complément, une indemnité d'éviction estimée à 0,45 € le m² (source SAFER) sera versée au GAEC JALLU qui exploite ces terres. Cette acquisition est votée.**

5) **Dans le cadre du dossier « Adressage », M. JALLU expose qu'il appartient au Conseil Municipal de délibérer sur le nom à donner aux rues et voies publiques. Il rappelle les objectifs du dossier à savoir la nécessité d'identifier chaque point de distribution par un nom et un numéro de voie ou de rue.**
Concernant la numérotation, cela est du ressort d'une mesure de police générale du maire.
Il propose donc de valider la création des rues et voies conformément à la cartographie prévue et d'approuver l'ensemble du projet d'adressage transmis par les services de la Poste. Après échange, le Conseil Municipal valide ce dossier.

6) **M. MAUDET rappelle que les restaurants scolaires de la commune sont approvisionnés par un prestataire extérieur, Océane de Restauration, sur le principe de la liaison froide et le contrat arrive à échéance le 31/08/2021.**
Une consultation a donc été lancée dans le cadre d'une procédure adaptée (parution dans Ouest France le 21/05/2021).
Trois candidatures et offres ont été réceptionnées dans le délai fixé.
Une analyse a été effectuée en tenant compte des critères d'attribution fixés. L'avis de la Commission d'Appel d'Offres a été sollicité et elle a émis un avis favorable sur la proposition de la société Océane de Restauration avec une offre établie à 81 070 € TTC sur une année, soit 162 140 € TTC pour les 2 années du contrat.
Le Conseil Municipal décide de retenir la société Océane de Restauration pour une durée de 2 ans à compter du 01/09/2021.

7) **Monsieur le Maire indique qu'il est envisagé de recourir à l'embauche d'une apprentie au niveau du service Jeunesse sur 1 an à compter du 01/09/2021. Cette personne prépare un CAP accompagnement éducatif petite enfance et elle sera donc en renfort sur les divers volets d'activité du service Jeunesse.**
Ce dispositif présente un intérêt tant pour l'apprentie accueillie que pour la commune avec un rôle éducatif et un coût limité.
Le Conseil Municipal valide cette embauche d'une apprentie sur 1 an.

8) **Le recensement de la population qui était prévu en 2021 a été reporté sur 2022 et la commune doit recruter un coordonnateur communal pour conduire cette opération avec les agents recenseurs. Le coordonnateur est nommé par arrêté du maire.**

9) Informations diverses
- présentation du projet de règlement des 2 cimetières par M. JALLU
- le curage des fossés sera effectué par la TRAM
- point budgétaire au 30 juin
- compte-rendu de la 1ère rencontre avec le Cabinet SETUR sur le projet de réfection de la rue du Docteur Ramé entre l'église et le rond point du U Express : travaux prévus en 2022.

TRAVAUX

Rénovation du Presbytère de Ruillé

Les travaux de rénovation énergétique de l'ancien presbytère de Ruillé consisteront à la mise en place d'une isolation par l'extérieure protégée par enduit sur la face extérieure de l'isolant et la reconstitution des encadrements de baies par des motifs de fausses pierres pour garder le cachet de ce bâtiment historique du centre de Ruillé. L'ensemble des menuiseries extérieures sera remplacé par des menuiseries PVC à hautes performances énergétiques. Des ballons d'eau chaude thermodynamiques seront aussi installés. L'ensemble de ces travaux ont pour but d'obtenir un gain de 40% d'économies d'énergies primaires. Le début des travaux est envisagé début novembre 2021 pour une durée d'environ 8 mois. ■

Curage de fossés

La commune de Montjean a souhaité s'associer à notre appel d'offre pour ce marché et s'est engagée sur 10kms de curage.
Pour notre commune, cela représente 8 700 mètres de curage +arasement d'accotement.
Ces travaux seront réalisés par TRAMP TP de Cossé-le-Vivien.
Sont concernés :
- chemin de la Quenouillère
- chemin de la Croix Vanneur (en partie)
- route de Montjean (en partie)
- chemin du Haut Pineau

Ces travaux seront réalisés courant septembre. ■

Logements Mayenne Habitat

Les 2 logements réalisés par Mayenne habitat à Loiron (Impasse de Touraine) sont terminés depuis fin juillet. Mis en location depuis septembre, de nouveaux locataires pourront apprécier ces logements T2 dans un environnement calme et paisible.
Sur Ruillé, ce sont 3 logements 1 T2 et 2 T3 qui vont être terminés courant octobre. Ce sont donc 3 nouvelles habitations « Place Gérard de la Rivière » qui vont être proposées à partir de novembre. À noter qu'un escalier a été réalisé pour permettre l'accès piéton entre la rue du Val d'Anjou et la Place Gérard de la Rivière. ■

Agrandissement de l'école Robert Tatin à Ruillé

Les travaux de l'extension de l'école Robert Tatin débuteront par la démolition du pavillon et l'évacuation de l'ensemble des matériaux. Cela permettra la construction d'un bâtiment comprenant une classe primaire (60 à 70 m²), une salle de motricité (80 à 90 m²) avec sanitaires et dégagement ainsi que la construction d'un préau.
La réhabilitation de la partie existante consistera essentiellement en des travaux d'aménagement dans les locaux de l'école maternelle existante. Ces travaux seront essentiellement des modifications de cloisons et des changements d'affectation.
Le début des travaux est envisagé début novembre 2021 pour une durée d'environ 9 mois. ■

TRAVAUX

ADRESSAGE

Le travail conséquent d'élaboration de l'adressage arrive à sa fin. En effet le rapport complet élaboré en partenariat avec La Poste est maintenant déposé à « Guichet Adresse » (instance nationale) dans lequel chacun est attributaire d'un numéro et d'un nom de voie. Ceci dans l'objectif, rappelons-le, de pouvoir être raccordé à la fibre (numéro obligatoire), mais aussi d'être plus facilement identifiable par les secours et les services de livraison (nom de voie unique sur la commune et numéro individuel par point de distribution).
Le rapport est également transmis aux Finances Publiques et au Cadastre pour les mises à jour.
Chaque personne concernée par une modification doit être destinataire d'un certificat d'adressage envoyé par la mairie.
L'adresse peut être composée au maximum de 6 lignes et doit être organisée de la manière suivante :

- 1- identité du destinataire	Mr et Mme DUPONT
- 2- lieu géographique ; nom de résidence	La Broussardière
(complément d'adresse pouvant être conservé)	
- 3- n° ; Type (rue, chemin, route) et nom de la voie	135 chemin de la Brousse
- 4- ancienne commune	FACULTATIF
- 5- Code postal et nom de la commune	53320 LOIRON-RUILLE

Le nom du lieu géographique, du lieu-dit ou de la résidence peut tout à fait être conservé et devient le complément d'adresse, le numéro et le nom de la voie étant primordiaux.
Le nom de la commune historique est facultatif puisque nous n'avons plus de voie en homonymie sur Loiron-Ruillé.
Avec le certificat d'adressage, un guide des démarches administratives permet de vous accompagner pour les changements que vous avez à effectuer.
Parallèlement à ces documents administratifs, la commune a commandé près d'une centaine de panneaux et plus de 600 numéros.
Le travail de pose de ces équipements est donc considérable pour les services techniques et pourra donc s'étaler jusqu'à la fin de l'année.
Afin de limiter ce délai de pose, nous proposons aux attributaires de numéros qui souhaiteraient les poser eux-mêmes, d'appeler la mairie pour se signaler.
Nous vous remettrons alors votre numéro, et vous remercions d'ores et déjà pour votre aide et le gain de temps occasionné.
Par ailleurs nous vous suggérons d'attendre la pose du nom de la voie pour effectuer votre modification d'adresse.
Conscient des désagréments que cette étape peut occasionner, nous vous remercions bien sincèrement de votre compréhension et de votre contribution à l'amélioration de l'adressage et du déploiement de la fibre. ■

Vie municipale

ZONE ECONOMIQUE DE CHANTEPIE

Depuis des années, le projet d'une zone économique à l'arrière du magasin U Express était en réflexion sur la commune de Loiron-Ruillé. Avec le temps, tout arrive, puisque depuis les derniers jours d'août, les travaux de viabilisation sont commencés et devraient se prolonger jusqu'en début d'année 2022.

Ces travaux concernent une première tranche, d'environ 2 hectares commercialisables, qui sera suivie d'une autre dans l'avenir, de 1,8 hectare.

Il faut aussi rappeler que, dans le cadre de la répartition des compétences, cette zone est gérée par Laval Economie, structure qui a en charge le développement économique et l'emploi sur le territoire de Laval Agglomération et qui assure les contacts avec les investisseurs potentiels.

Attendons maintenant d'en savoir un peu plus sur les entreprises intéressées par cette zone qui va certainement contribuer à l'attractivité de la commune. ■

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

Toute l'équipe de la Médiathèque vous souhaite une bonne rentrée ! L'équipe se mobilise pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.
Depuis le 9 août 2021 le Pass sanitaire est obligatoire pour les personnes de plus de 18 ans.
Obligation repoussée au 30 septembre pour les 12-17 ans.
Vous pouvez réserver vos documents par internet :
http://www.labib.agglo-laval.fr

La librairie M'lire en lien avec la médiathèque vous présente la sélection du Prix T'aime Lire **de** SEPTEMBRE 2021 À MAI 2022**.**
Empruntez, lisez et votez ! Bonne lecture à tous

Animation : Matinée littéraire **MARGUERITE DURAS**
LE SAMEDI 16 OCTOBRE 11H À LA MÉDIATHÈQUE
Réservation au 09 67 36 90 07
Public : Adulte
Une table thématique sera à votre disposition
du 20 septembre au 30 octobre.

Animation : Furoshiki **: STOP AU PAPIER CADEAU**
Apprenez l'art japonais d'emballer avec de jolis tissus.
LE MERCREDI 24 NOVEMBRE DE 14H30 À 17H
gratuit/tout public, à partir de 10 ans
Réservation au 09 67 36 90 07

Des nouveautés vous attendent à la médiathèque, n'hésitez pas à nous rendre visite. ■

Voirie

La commune de Loiron-Ruillé a décidé de faire un Appel d'offre pour un marché Accord-cadre à bons de commande pour les travaux de voirie.
Ce marché concerne les travaux de voirie sur les voies en reprofilage, rechargement ou enrobé, trottoirs, parkings, allées piétonnes, marquage au sol, signalisation, busage etc.
Durée du marché : 1 an reconductible + 3 années
Valeur minimum 40 000 €
maximun 92 000 €
L'entreprise Pigeon a été retenue.
Voici la liste des travaux déjà réalisés:
-enrobé sur les rives route de Bel Air Ruillé
-salle des fêtes enrobé accès rampe PMR
-place de l'église
-chemin Chêne Macé
-chemin Lande Euchère
-impasse de la Forge. ■

FORUM DES ASSOCIATIONS

Après un an de pause liée au contexte sanitaire, le forum des associations s'est tenu le 4 septembre dernier. L'occasion pour les 11 associations de notre commune de faire connaître leurs activités - sportives, culturelles, d'animation - essentielles à la vie de notre commune.
Environ 270 personnes sont venues s'inscrire, échanger, se renseigner.
Si vous souhaitez prendre contact avec une des associations présentes sur notre commune, vous pouvez retrouver toutes les coordonnées sur notre site internet ou sur intramuros. ■

Les écoles

RENTREE DES CLASSES
Loiron Ruillé accueille 3 écoles et 371 enfants.
Tout s'est bien passé pour cette nouvelle rentrée dans le respect du protocole et des règles sanitaires.

ROBERT TATIN école publique à Ruillé accueille
99 élèves répartis en 5 classes :

-TPS/PS/MS : 19 élèves (1 TPS, 8 PS, 10 MS) M^me^ Lefèvre
-GS/CP : 19 élèves 8 GS et 11 CP) M^me^ Marchand
-CE1 : 16 élèves M^me^ Legendre et M^me^ Boëdec
-CE2/CM1 : 22 élèves (10 CE2, 12 CM1) M^me^ Cohennec et M^me^ Boëdec
-CM1/CM2 : 23 élèves (5 CM1 et 18 CM2) M^me^ Cormier

JEAN MOULIN école publique à Loiron accueille
208 élèves répartis en 8 classes :

-3 classes PS/MS/GS :
27 élèves avec M^me^ Herrouet. Atsem : M^me^ Perré
28 élèves avec M^me^ Demange et M^me^ Morand. Atsem: M^me^ Jallu
28 élèves avec M^me^ Coudreuse et M^me^ Demange. Atsem: M^me^ Defraine
En renfort pour l'équipe de la maternelle : M. Moreau enseignant et Manon Bellier, en formation Atsem
-CP : 23 élèves M^me^ Baron et Léa Benoist
-CE1/CE2 : 25 élèves avec par M^me^ Bedault
-CE1-CE2 : 25 élèves avec M^me^ Benatre
-CE2-CM2 : 26 élèves avec M^me^ Dechochereaux
-CM1-CM2 : 26 élèves avec M^me^ Deslauriers

SAINT-JOSEPH école privée à Loiron accueille
64 élèves répartis en 3 classes :

-Maternelle : 22 élèves M^me^ Grimault et M^me^ Moussu
-CP/CE1 : 20 élèves avec M. Peltier et M^me^ Hermagné
-CE2/CM1/CM2 : 22 élèves M^me^ Hurfin

Dossier

E PERISCOLAIRE ACCUEIL

Le service enfance et jeunesse

Après vous avoir présenter les agents du service administratif et du service technique dans le dernier bulletin, nous souhaitons vous présenter celles et ceux qui s'occupent de nos enfants.

RÔLE DES ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles)

Les atsem accueillent les enfants dès 8h50. Elles sont présentes tout au long de la journée.

Elles apportent une aide à l'enseignant pour certaines activités de la classe, elles préparent les ateliers en collaboration avec les institutrices, et rangent le matériel (peinture, pinceaux, ciseaux, colle, papiers, etc.). Elles peuvent donc animer les jeux et les ateliers.

Elles surveillent les enfants pendant leur temps de sièste.

Leurs tâches sont très variées, leur principale mission est de rendre les enfants autonomes : habillage, déshabillage, lavage des mains, accompagnement aux toilettes, coucher à l'heure de la sieste... Elles écoutent, consolent, câlinent, soignent les petits bobos.

Les atsem participent, également, à l'entretien de l'école, elles rangent les classes, et contribuent à l'entretien du linge de l'école (lessive des torchons, des draps, tabliers...)

Enfin, les atsem peuvent aider à la cantine et à l'accueil périscolaire.

Marina Defraisne

Sylvie Jallu

Vanina Labbé

Géraldine Perre

Floryne Raimbault

en formation

Manon Bellier

Dossier

ADMINISTRATIF TECHNIQUE MAINTENANCE CULTURE SECRÉTARIAT MÉDIATHÈQUE ENTRETIEN

Enfance
ACCUEIL DE LOISIRS

Cet été une disparition inquiétante au sein du studio « The Best voice & Dance » Une enquête a été ouverte !

Tout au long des semaines au sein de notre studio, les enfants sont allés à la recherche d'indices afin de résoudre l'enquête. Grands jeux, sorties, activités manuelles, sportives et culturelles ont rythmé l'été. Les activités proposées par notre équipe d'animation étaient en partie basées sur la musique, la dance et la réflexion.

Une sortie par semaine a eu lieu. La sortie phare de l'été à Papéa parc avec 104 enfants et 21 accompagnateurs, sortie piscine à l'aquabulle, une journée discotèque, spectacle musicale avec Pierre Bouguier.

Une fois par semaine un repas à thème était proposé aux enfants (asiatique, aarbecue, areton, rouge, américain). Merci aux élus qui nous ont aidé pour le repas barbecue party.

Fin juillet Tik et Tok sont passés aux aveux, fin de la cavale.

Les séjours à la mer ont eu un grand succès avec près de 180 demandes d'inscription (Malheureusement nous n'avons pas pu satisfaire tous les enfants, nous réfléchissons déjà à un nouveau projet pour l'été 2022...)

• 3 séjours au camping des Chevrêts à Saint Coulomb.
3-5 ans (32 enfants), 6-8 ans (42 enfants), 9-11 ans (42 enfants)

Au programme pour ces séjours, baignade, jeux extérieurs, visite Microzoo et Intramuros, initiation optimiste, vie de camp...

Pour la réouverture au mois d'août, Inconnito était parmi nous. Un rebondissement dans l'enquête a eu lieu. Tik et Tok n'étaient pas seuls lors de l'enlèvement d'Inconnito... Reprise de l'enquête à travers diverses activités.

Quelques chiffres qui représentatifs de l'été 2021 :
- 229 enfants différents accueillis
- 2 098 journées enfants
- Moyenne de 91,3 enfants en juillet et 42 en août
- Une équipe de 17 animateurs
- 7 à 10 bénévoles (sortie, logistique des séjours)

Nouveauté pour l'été 2021, les familles ont la possibilité de commander un livre souvenirs de l'été 2021 (commande auprès des directrices, livraison courant octobre).

Un grand merci aux familles et aux enfants pour leur participation et implication dans tous les divers projets. Merci également aux familles qui se sont rendues disponibles pour le montage et démontage des camps ainsi que les sorties. ■

Jeunesse

Cet été 2021 a été marqué par de nombreuses sorties pour le plus grand bonheur des jeunes. Ils ont pu s'évader, se dépasser avec des activités telles que l'accrobranche, l'escalade, le char à voile... L'ambiance était également au rendez-vous pour la trentaine de jeunes participants. Les sourires, les rencontres, le partage de moments collectifs ont rythmé ce mois de juillet.

En 2021/2022, le service accueillera un nouvel animateur, Léo Dury qui vient d'achever un diplôme d'animateur professionnel. Il mettra en place des animations les vendredis soirs à compter d'octobre et pendant les vacances.

Cyril et Léo envisagent un retour du projet caisse à savon début 2022, la mise en place du séjour ski prévu en 2021 pendant les vacances d'hiver 2022, un séjour intercommunal pour l'été 2022. Ils restent disponibles et à l'écoute des jeunes pour la mise en œuvre de leurs idées.

Comme chaque année, la commune a proposé des chantiers citoyens aux jeunes de 16 et 17ans. Seize jeunes se sont succédés durant l'été pour entretenir les espaces verts, construire des décorations de noël, restaurer le mobilier urbain.

L'inscription pour les chantiers citoyens "argent de poche" de 2022 débutera mi-janvier. (Réservé en 16/17ans). ■

Contact : Cyril - 06 07 38 25 78 / 02 43 98 11 59
service.jeunesse@loiron-ruille.fr

Actualités DES ASSOS

Football club RUILLÉ LOIRON

Première manifestation post-covid à Loiron avec l'organisation du Tournoi communal de football au stade municipal.

Il a réuni plus de 20 équipes dès le matin du 27 juin. Merci aux bénévoles qui ont assuré l'organisation et la distribution de près de 150 repas

Belle journée marquée par la participation massive de nombreuses féminines malgré un temps assez maussade...de bon augure pour la reprise du championnat en septembre 2021. ■

ADMR LOIRON-RUILLÉ

L'ADMR vous informe de son changement adresse. L'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural se situe désormais :
1 rue des Genêts - 53410 St-Pierre-la-Cour
tél. 02 43 69 43 92 ■

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

BAD LOISIRS LOIRON RUILLÉ

L'association a clôturé la saison 2020-2021 avec l'Assemblée Générale le mardi 6 juillet dernier avec un bilan de 32 adhérents. Le tournoi familial, compte tenu du contexte sanitaire, n'a pas pu être maintenu, il sera reporté en 2022.
Adultes débutants ou confirmés, venez nous rejoindre pour une pratique du badminton en loisirs. Accès libre après inscription aux différents créneaux (deux séances d'essai gratuites).
Pour ceux qui le désirent, des rencontres interclubs loisirs sont possibles tout au long de la saison.
Si vous souhaitez nous rejoindre ou obtenir quelques renseignements, vous pouvez nous écrire à badloisirs.lr@gmail.com ■

Théâtre NORIOL

Famille, amis, copains, collègues : après de nombreux mois de distanciation, de masques, de situations dramatiques, de confinement, de couvre-feu, il va bien falloir se retrouver - enfin - pour de "vrai" : pas si simple; pourtant tout le monde le souhaite."NORIOL" annonce ses prochaines représentations théâtrales en février et mars 2022**. Nous sommes toujours là et vous serez encore là.**
Sachez aussi que NORIOL recrute acteurs et bénévoles ; on vous attend.
Avec NORIOL on rigole !!!
Le théâtre : Notre Passion Pour Votre Plaisir ■

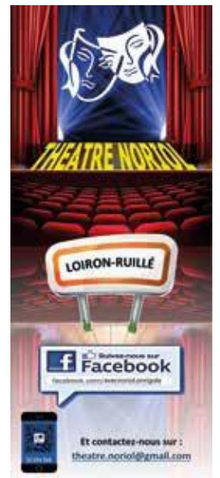

COMITÉ DES FÊTES RUILLÉ

Ruillé le Gravelais
Comité des Fêtes

Cette trêve forcée en raison de la situation sanitaire nous a permis de nous recentrer sur une activité beaucoup plus élémentaire mais essentielle à l'identité du comité : la création d'un nouveau logo.
Aidé par des dessins de qualité, nous avions beaucoup de choix mais il ne devait en rester qu'un !
Ce nouveau logo reprend les points forts de notre manifestation estivale. Tout d'abord son Eglise, qui avec sa proximité profite chaque année de la fête, puis son incontournable feu d'artifice et enfin ses fanions qui décorent la rue principale du bourg. Nous espérons qu'il vous plaira tout autant qu'il nous plaît.
Pour terminer, nous espérons pouvoir organiser la soirée choucroute en novembre prochain. Nous ne manquerons pas de communiquer sur son éventuel déroulement.
Prenez soin de vous. ■

A votre rencontre

Pour cette édition, nous avons rencontré Tiphaine ROCHER LEVEQUE, conseillère municipale qui est partie en voyage en Europe ces derniers mois. Nous lui avons posé quelques questions afin de vous faire partager cette expérience.

▶ *Comment vous est venue cette idée de voyage ? Comment l'avez-vous préparé, combien de temps cela vous a-t-il pris ?*

Cette idée de voyage nous est venue après un premier périple en sac à dos il y a quelques années déjà. Nous rêvions de partager des moments de découverte avec nos enfants. Nous avions encore ce besoin de faire une pause dans le quotidien afin de découvrir des gens, de nouvelles cultures, de nouvelles façons de vivre et de penser.
La décision de partir était donc prise il y a longtemps mais la date du départ a été fixée 2 ans avant le début du périple.

▶ *Comment êtes-vous partis, combien étiez-vous ? Combien de temps êtes-vous partis ?*

Nous sommes partis en camping-car avec nos 2 filles pour une durée fixée entre 6 et 8 mois.

▶ *Aviez-vous préparé un itinéraire ? L'avez-vous respecté ? Quels pays avez-vous traversés ?*

Oui, nous avions défini un itinéraire pour parcourir l'Europe dans un délai imparti. Nous avons quasiment fait notre trajet initial mais quelques complications ne nous ont pas permis de traverser tous les pays souhaités ! En effet, il a fallu faire face à quelques problèmes mécaniques, à certaines frontières fermées à cause du contexte sanitaire et aussi parce que nous avons profité plus que prévu de certains endroits... les joies des rencontres et des découvertes !
Nous avons donc commencé notre voyage par la Suisse puis l'Autriche, Slovaquie, Roumanie, Bulgarie, Macédoine du Nord, Albanie, Monténégro, Bosnie Herzégovine, Croatie, Slovénie, Pologne, Suède et enfin le Danemark.

▶ *Quel pays avez-vous préféré, pourquoi ?*

Il est très difficile de nommer un pays préféré, car chaque endroit nous a offert de très bons moments et de belles surprises mais les rencontres et les paysages de la Croatie ainsi que le Monténégro et la Slovénie nous ont enchantés.

▶ *Quelle organisation pour le travail, l'école ?*

En ce qui concerne l'organisation, nous avons pu prendre un congé sabbatique pour la durée du séjour et nous avons fait l'école dans le camping-car pour la classe de grande section. Un grand merci aux enseignantes qui ont pu nous donner quelques outils et conseils pour nous apprendre ce nouveau métier provisoire !

▶ *Quelles difficultés avez-vous rencontré ? Le Covid a-t-il été un frein, comment est-il vécu dans les pays que vous avez traversés ?*

Les difficultés n'ont pas été liées au contexte mais plutôt à la logistique. En effet, partir en camping-car pendant la période hivernale est un vrai défi en soi ! Le gaz propane en bouteille comme l'on trouve en France n'est que très peu disponible, de plus l'eau est très peu accessible du fait du gel des tuyaux... Il a donc parfois fallu improviser. Nous avons tout de même réussi à nous approvisionner aux sources communales provenant des montagnes.
Concernant le transport, passer les frontières a été simple.
Malgré certaines différences culturelles dans les différents pays traversés, nous avions tous un point commun, le port du masque dans les zones commerciales !

▶ *Combien de kilomètres avez-vous fait ?*

Nous avons parcouru environ 15 000 kilomètres.

▶ *Comment avez-vous vécu votre retour ?*

Le retour a été un moment privilégié pour retrouver notre famille et notre entourage. C'est aussi un retour à la maison avec la reprise des repères et le retour à la vie sédentaire... avec ses facilités.

▶ *Quel bilan avez-vous tiré de ce voyage ? Pensez-vous repartir prochainement ?*

Ce voyage a été un retour à l'essentiel qui nous a permis de passer du temps en famille et de sortir de notre zone de confort. Prendre le temps, apporter une ouverture d'esprit à nos enfants, découvrir, se ressourcer. Voilà le joli bilan que nous en retirons.
Évidemment, un voyage comme celui-ci donne d'autres envies... qu'il nous faut encore planifier... ■

Un peu d'histoire

par Yannick FAUCHEUX

Elle court, elle court, la rumeur...

Décidément, 1789 n'est pas une année comme les autres, on sait bien sûr les évènements qui se déroulent à Paris, mais la révolution ne se déroule pas seulement dans la capitale ; ici aussi il se passe des choses et la région va être durement secouée. Le curé Delaunay parle pour cette année 1789, d'évènements « singuliers et incompréhensibles », comme quoi, on peut résider dans une campagne pauvre et étranglée par le pouvoir royal et ne pas être conscient du malaise...

LA RUMEUR PAR HONORÉ DAUMIER (1808-1879) — THE YORCK PROJECT (2002)

Domaine public - wikimedia.org

Tout commence par les États Généraux convoqués par le Roi. Le Clergé, la Noblesse et les Roturiers, sont réunis séparément au Mans pour élire leurs députés. Le Clergé, réuni dans l'église des Jacobins élit 5 députés ; la Noblesse, réunie à l'Oratoire élit aussi 5 députés ; le Tiers-État réuni à l'abbaye de la Couture, ne peut élire que 10 députés, il représente pourtant plus de 90% de la population...

La réunion prévue fin avril à Versailles, ne commence finalement que début mai avec les 1200 députés venus de toute la France. On connaît la suite, la situation se dégrade rapidement jusqu'au point de non-retour avec la prise de la Bastille le 14 juillet.

Ici, on est bien loin de l'agitation parisienne mais les conséquences se font sentir très rapidement dans les campagnes et la « Grande Peur », irraisonnée et incontrôlable se répand comme une traînée de poudre.

Ainsi l'abbé Delaunay relate que le 24 juillet vers les 4 heures de l'après-midi, des messagers du curé de la Brûlatte étaient arrivés en catastrophe pour dire qu'une troupe de 1500 brigands et voleurs venait de quitter Andouillé où ils s'étaient livrés au pillage et avaient égorgé toutes les femmes et tous les hommes qu'ils avaient croisés, qu'ils s'étaient dirigés ensuite vers St Ouen avec les mêmes agissements et l'intention de gagner ensuite la Brûlatte par l'Abbaye de Clermont, puis Ruillé-le-Gravelais.

Je suis donc allé voir les registres paroissiaux d'Andouillé, Saint-Ouen, la Brûlatte et curieusement, il n'est fait mention d'aucun décès ce jour-là et encore moins de décès violent ???

Quoi qu'il en soit, les habitants de la Brûlatte prient avec insistance ceux de Ruillé de s'armer et de venir à leur secours. Les forgerons de Port-Brillet, sont eux partis pour Saint-Ouen. Dans le même temps, le Capitaine des Gabelles, en résidence à la Gravelle a réuni ses employés et une centaine de paysans armés d'outils tranchants et se dirige vers Port-Brillet...Tout le monde a peur, tout le monde se prépare au pire !

Personne n'a rien vu mais la panique est grande, d'autant qu'une heure plus tard, des messages arrivent, envoyés par les curés de Saint-Isle, du Genest, de Loiron et d'Ahuillé. Ils affirment tous qu'une autre troupe de 800 voleurs se trouve actuellement à Nuillé-sur-Vicoin et à Montigné et qu'il faut absolument sonner le tocsin comme toutes les paroisses le font depuis deux heures. Alors vers 6 heures, le seigneur de Terchant juge lui aussi qu'il faut sonner le tocsin, ce qui est fait. Tout ceci ne fait qu'ajouter à la panique et on voit les gens sortir de chez eux pour aller on ne sait où, comme hébétés.

N'allez pas croire que nos Mayennais sont devenus fous, la même chose se produit partout en France ; l'origine en serait des courriers alarmistes écrits on ne sait par qui, partis de Paris et relayés de ville en villages, semant la confusion et la panique, mais on n'arrête pas la rumeur...

La peur est si grande que beaucoup croient leur mort toute proche et le curé Delaunay nous avoue qu'il est retenu au confessionnal jusqu'à tard dans la nuit pour entendre ses paroissiens affolés en quête de salut... On n'est jamais trop prudent ! ■

Infos Plus

Soirée Jeux de société

Organisée par la Commission Cadre de vie et avec la participation de la Médiathèque
Le vendredi 19 novembre 2021 de 20h00 à 23h00
Salle de la Grange à RUILLE
Entrée Gratuite – A partir de 6 ans. ■

Recensement

Le recensement de la population de notre commune sera réalisé **du jeudi 20 janvier 2022 au samedi 19 février 2022.** Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs. ■

Randonnée du « Petit Bois »

Randonnée organisée par la Commission Cadre de vie
Le dimanche 17 octobre 2021, départ à 10h00 au complexe de loisirs de LOIRON.
Circuit de 8 km. ■

Randonnée des « Pierres Plates »

Le circuit des Pierres Plates a été labellisé FFRANDONNEE. La commission Cadre de vie de la municipalité a organisé le vendredi 25 juin 2021 la découverte de ce parcours.

Au départ de l'atelier municipal de Ruillé, la cinquantaine de personnes présentes motivées a bravé la pluie. A l'issue des 11 km, tout le monde s'est retrouvé autour d'un verre à la salle de la Grange. ■

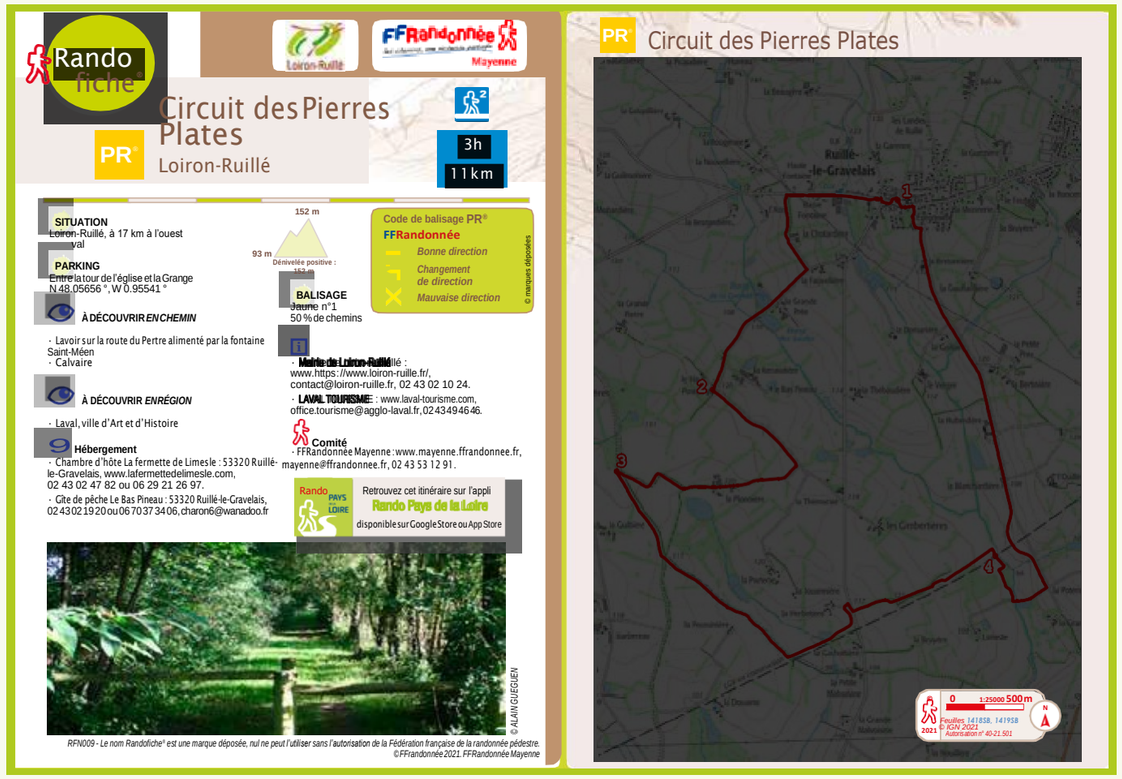

Le don d'organes

FRANCE ADOT 53

France Adot 53 a un rayonnement départemental. L'association a pour mission d'informer et de sensibiliser le public au don d'organes et de tissus.
En 2020, la pandémie a fortement impacté l'activité prélèvement et greffe d'organes. Grâce à l'engagement des équipes médicales, 4 417 malades ont reçu un organe mais plus de 26 000 patients étaient inscrits en liste d'attente de greffe.

La greffe d'organes et de tissus reste un enjeu majeur de santé publique en France.
Pour cette raison, "Pour ou Contre", il est primordial de faire connaître sa volonté à ses proches. Porter sur soi une carte d'ambassadeur du don d'organes permet également d'affirmer sa position. ■
Tél : 02 43 90 68 10 - Mail : franceadot53@orange.fr

Communication

Vous pouvez retrouver les informations concernant notre commune sur différents moyens de communication :
-Site internet : **www.loiron-ruille.fr**
- Sur Intramuros : application gratuite à télécharger pour retrouver les informations de notre commune et celles aux alentours
- Vivre à Loiron-Ruillé ■

Toujours plus proche avec *Enedis à mes côtés*

Disponible sur IOS et Android, l'application destinée aux élus et au grand public offre de nombreux services. Par géolocalisation ou en indiquant votre code postal, vous pouvez accéder aux fonctionnalités enrichies d'*Enedis à mes côtés* sur votre smartphone ou tablette.

UNE APPLI *qui permet :*

- De contacter directement les services de dépannage, client et raccordement d'Enedis,
- D'obtenir plus d'informations en cas de panne, notamment sur l'heure de rétablissement du réseau électrique,
- De bénéficier d'un accompagnement en ligne en cas de problème électrique, d'établir un diagnostic et renseigner sur les manoeuvres pour réalimenter son foyer,
- D'avoir des conseils de prévention pour tout type de travaux à proximité d'une ligne électrique,
- D'avoir des réponses utiles aux questions les plus fréquentes, par exemple : « Quelles sont les premières étapes d'un raccordement ? ».

Gratuite ET SIMPLE

Téléchargez l'appli en flashant le QR Code

DISPONIBLE SUR Google Play
Disponible sur App Store

Retour en images